



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Contrat d'objectifs

2015-2018

Entre le lycée Hugues Capet – Senlis – RNE 0601826J

Et le Rectorat de l'Académie d'Amiens
représenté par Mme l'IA-DASEN de l'Oise

**CONTRAT D'OBJECTIFS
ENTRE
L'EPLÉ ET L'ACADEMIE**

Art. 1. Il est établi le présent contrat d'objectifs pour les années 2015-2018 entre le **lycée Hugues Capet de SENLIS**, d'une part et **l'Académie d'Amiens représentée par l'IA-DASEN de l'OISE**, d'autre part.

Conformément aux dispositions de l'article 36 de la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005, et de la loi de refondation de l'école du 8 juillet 2013, ce contrat fera l'objet d'une **évaluation au regard des objectifs poursuivis**, avant son renouvellement à l'échéance 2018.

Art. 2. Le contrat d'établissement constitue un outil de dialogue entre les autorités académiques et l'EPLÉ, mais aussi un outil de pilotage au service du chef d'établissement. En cohérence avec le projet académique 2014-2017 et le projet d'établissement, le contrat d'établissement est conclu à partir d'un diagnostic partagé en fonction d'un contexte local. Il définit, au regard du programme annuel de performance académique, jusqu'à trois objectifs à atteindre et trois à cinq actions par objectif centrés sur les résultats des élèves. Dans une démarche de recherche de la performance, le contrat est doté d'indicateurs qui permettent annuellement d'apprécier la réalisation des objectifs.

Art. 3. La qualité et l'efficacité du contrat se définissent par les critères suivants :

- La réalisation de l'ensemble des actions projetées ;
- Le réajustement stratégique après bilan intermédiaire ;
- L'atteinte des objectifs et des indicateurs cibles.

Art. 4. Evaluation : Dans une démarche de qualité, le chef d'établissement prend appui sur les travaux menés par le Conseil pédagogique pour procéder à l'évaluation annuelle des actions engagées. Les élèves délégués y sont associés. Ce bilan annuel des actions contractualisées est adressé aux autorités académiques en fin d'année scolaire. L'auto-évaluation annuelle doit permettre d'ajuster chaque année le plan d'action pour l'atteinte des objectifs du contrat. Elle simplifie la rédaction du diagnostic lors de l'arrivée d'un chef d'établissement en cours de contrat. L'évaluation en fin de contrat, dans le cadre du dialogue de gestion approfondi, n'est pas un contrôle. L'évaluation finale est l'occasion d'analyser les actions et les résultats de l'établissement dans une perspective dynamique et systémique en travaillant avec l'établissement sur son auto-évaluation afin de l'accompagner dans l'élaboration du nouveau contrat.

Les priorités de l'académie s'articulent de la façon suivante dans le contrat d'objectifs 2013-2017 :

- 1 - améliorer la réussite scolaire des élèves de l'école maternelle à l'enseignement supérieur tout en réduisant les disparités entre les territoires,
- 2 - élever le niveau global de qualification et garantir une qualification pour tous : mettre en place des dispositifs pour lutter contre les sorties en cours de formation et le décrochage scolaire mais aussi permettre le raccrochage,
- 3 - faire évoluer la carte des formations, tant dans le second degré que dans le « post-baccalauréat », par la promotion d'une offre de formation équilibrée et rationalisée, qui favorise l'insertion professionnelle des jeunes et la mise en réseau des établissements,
- 4 - développer une gestion des ressources humaines optimisée et plus accompagnatrice des objectifs éducatifs et pédagogiques de l'académie dans le cadre d'un pilotage rénové.

Points forts de l'EPL

Situation géographique, secteur de recrutement

Dynamisme éducatif autour de différents projets : ouverture sur le monde économique, européen et international ; politique culturelle (CDI, concours, sorties...)

Bons résultats scolaires aux examens : BAC GT ; BTS

Elèves investis dans la vie au lycée

Points de vigilance de l'EPL

Gestion et management de la vie scolaire

Sécurité des abords de l'établissement et cohésion avec le lycée voisin

Dépendance fonctionnelle de l'infirmerie et de l'assistance sociale attachées au LP Amyot d'Inville

Autres éléments de contexte éventuels (5 lignes max.)

Situé dans un environnement naturel et lié à une cité dotée d'un patrimoine médiéval préservé, à proximité de l'aire urbaine parisienne, le lycée est confronté à une demande d'exigence de réussite provenant des familles appartenant majoritairement aux secteurs socio-professionnels favorisés. La présence voisine d'un lycée privé du centre-ville renforce la pression parfois ressentie par les personnels. Les publics scolaires différents du LP et du lycée H.CAPET génèrent

quelquefois des tensions qui exigent maîtrise et surveillance durable. Enfin, le cadre bucolique du lycée présente son revers : trafic et insécurité persistent sur les voies conduisant à l'établissement.

Axes de développement et de progrès envisagés

- Diversité et accompagnement des parcours d'élèves
- Politique éducative et réussite scolaire
- Parcours culturels et ouverture internationale

Description des axes pour la durée du contrat

L'élaboration des objectifs du contrat doit s'inscrire au sein d'une convergence entre les objectifs stratégiques et opérationnels de l'académie et ceux de la collectivité territoriale de rattachement en termes d'éducation. Cette élaboration s'appuie sur les objectifs de l'Education Nationale, de l'académie d'Amiens et prend en compte des politiques des collectivités territoriales, notamment le PERGP.

Axe de progrès n°1 : DIVERSITE ET ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS D'ELEVES (Axe 1 et 3 du projet académique)

constats	<ul style="list-style-type: none">✓ Désaffection de la filière Littéraire (2014/2015 : 50 élèves en TL, Prévision rentrée 2015 : 26 élèves) malgré un taux de réussite honorable.✓ Manque d'appropriation des filières de baccalauréat pour l'orientation en fin de seconde (Taux de réorientation à 7%)✓ Choix des post-bacs ne correspondant pas à la filière du baccalauréat choisi (exemple de la filière ES : seulement 30% de l'effectif continue dans le domaine)✓ Choix des filières courtes au détriment des filières longues en section générale : manque de recul dans l'analyse.✓ Contenu et approche en AP plus proche du disciplinaire que de l'accompagnement au sens propre✓ Défaut d'accompagnement et d'accueil des élèves de seconde✓ La réussite éducative soumise aux contraintes de l'établissement
-----------------	---

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Difficulté des enseignants dans la prise en charge pédagogique du handicap et des besoins éducatifs particuliers 				
objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Développer les dispositifs d'aide et de soutien. ✓ Promouvoir une orientation réfléchie et construite au regard des enjeux du post – bac. ✓ Valoriser la filière L et en augmenter les effectifs. 				
Indicateurs cibles	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Indicateurs de suivi des élèves concernés par les dispositifs d'aide et de soutien ✓ Indicateurs de suivi de l'orientation ✓ Taux de passage de seconde en 1L et effectifs de la filière L 				
Apport de chacune de parties	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="text-align: center;">EPL</td> <td style="text-align: center;">Académie</td> </tr> <tr> <td style="height: 20px;"></td> <td style="height: 20px;"></td> </tr> </table>	EPL	Académie		
EPL	Académie				

Axe de progrès n°2 : POLITIQUE EDUCATIVE ET REUSSITE SCOLAIRE (axe 1 du projet académique)

<p>constats</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Taux d'absentéisme supérieur à la moyenne académique (taux 7.5 % au 10 avril 2015)✓ Taux de retards en cours✓ Taux d'absences perlées et répétitives✓ Prise en charge éducative insuffisante (peu de punitions, échelle des sanctions non élaborée)✓ Manque de communication entre le corps enseignant et l'équipe vie scolaire dans le traitement des mesures appropriées✓ Les espaces de vie scolaire (foyer, permanence...) sont éparpillés et inadaptés au public lycéen.
<p>objectifs</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Mettre en œuvre une politique éducative concertée et mobilisant les équipes pour favoriser le vivre ensemble dans le cadre du règlement intérieur actualisé.✓ Encourager la participation des élèves aux instances lycéennes✓ Améliorer l'appropriation de la culture de sécurité pour et par tous : exercice d'évacuation, PPMS,...
<p>Indicateurs cibles</p>	<ul style="list-style-type: none">✓ Tableau de suivi des indicateurs de vie scolaire : taux de retards en classe, taux exclusions de cours, punitions et sanctions, mesures d'accompagnement, absentéisme, ...✓ Elections des délégués,

	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dynamisme du CVL, de la MDL, ... ✓ Comportement et engagement citoyen
Apport de chacune de parties	EPL
	Académie

Axe de progrès n°3 : PARCOURS CULTURELS ET OUVERTURE INTERNATIONALE (Axe 1 du projet académique).

constats	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Diversité de projets de sortie et ouverture culturelle sans cohésion avec la valorisation des filières ✓ Appétence manifeste du public scolaire aux échanges interculturels et internationaux
objectifs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Rendre cohérent les projets culturels et linguistiques avec les enseignements et leurs promotions ✓ Développer les actions permettant aux élèves la participation aux événements linguistiques et culturels ✓ Encourager les initiatives pluri disciplinaires : activités théâtrales, expositions, productions d'élèves,...

<p style="text-align: center;">Indicateurs cibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux de demande en section européenne ✓ Participation aux concours (résistance, lieu de mémoire, olympiades, prix littéraire...) ✓ Participation aux programmes d'échanges (Picasso, ...) ✓ Tableau de suivi des activités culturelles : nombre d'élèves, de professeurs, disciplines concernées, coût, ... 	
	<p>EPL</p>	<p>Académie</p>
<p>Apport de chacune de parties</p>		

**Plan d'action annuel
Année 2015-16**

Le plan d'action reprend les axes de progrès et propose pour chacun deux à trois actions en fonction de l'auto-évaluation menée annuellement.

Axe de progrès n°1 : DIVERSITE ET ACCOMPAGNEMENT DES PARCOURS D'ELEVES (Axe 1 et 3 du projet académique)

Action	Indicateurs mesurés à l'année 2014-15	Indicateurs cibles pour l'année	Moyens engagés sur l'action
--------	---------------------------------------	---------------------------------	-----------------------------

		2015-16	Internes à l'établissement	Externes à l'établissement
Faire un atout des enseignements de l'Arts et la Musique pour la filière L.	Travail avec les collègues de secteur Autoriser l'enseignement des mathématiques en L par l'alignement avec une classe de ES.	Participation aux enseignements d'arts et de musique en enseignement d'exploration et en option. Lien avec les collègues au niveau des vœux (orientation fin de 3 ^{ème} et arrivée en filière L)	Journée portes ouvertes Promotion des enseignements d'arts et musique (spectacle, expos, projets pluridisciplinaire, ...)	Demande de PREP et parcours découvertes (atelier théâtre et atelier musical)
Accompagner les Élèves aux besoins éducatifs particuliers	Besoins des élèves de seconde en termes d'accompagnement. Succès de la réussite éducative en classe de 1ere et terminales Installer des réunions d'information régulières pour les professeurs principaux	Baisse des réorientations et des doubléments Evaluation des orientations choisies, dans la filière appropriée à l'élève. Taux absentéisme Taux participation à la réussite éducative (élève et enseignants)	Concertation autour de l'AP et la réussite éducative et l'orientation (FIL si nécessaire) Création de créneaux pour la réussite éducative dans l'emploi du temps Mise en place tutorats	
Promouvoir une orientation réfléchie et construite.	Développer partenariat avec écoles supérieures (UPJV, cordée de la réussite) Participation au forum des métiers, évolution des vœux post bac	Assurer le suivi des poursuites d'étude Taux de demande en classe préparatoire et université	Organisation forum des métiers et journée portes ouvertes	Participation aux forums et développement des stages passerelles et découvertes

Axe de progrès n°2 : POLITIQUE EDUCATIVE ET REUSSITE SCOLAIRE (axe 1 du projet académique)

Action	Indicateurs mesurés à l'année 2015-16	Indicateurs cibles pour l'année 2016-17	Moyens engagés sur l'action	
			Internes à l'établissement	Externes à l'établissement

Instaurer une gestion rigoureuse des retards en cours et des absences	Plus de 4000 retards en classe Plus de 7% d'absentéisme	Baisse de moitié des retards Taux d'absentéisme dans la moyenne académique	Mise en place d'un protocole de suivi des absences, des punitions, des retards en accords avec le RI	
Etablir un protocole de communication avec les familles : définir les modalités de communication et les motifs	Tous les rapports des enseignants envoyés aux familles, sans autre gestion. Sous exploitation du logiciel Pronote	Utilisation de pronote et de l'ENT Baisse du nombre de rapports et instauration d'un climat propice au travail	Rédaction d'un protocole d'action	
Favoriser l'engagement des élèves et relancer la gestion et l'animation des espaces de vie scolaire	MDL géré par un adulte, sans participation des élèves CVL incomplet malgré une forte implication des élèves Espace « détente » insuffisant Espace de travail insuffisant	Participation des élèves aux instances, semaine de l'engagement, élections... Implication des élèves dans la MDL	Gestion du temps scolaire avec des emplois du temps plus compacts Mode de communication autour des instances lycéennes	Généralisation des inters CVL avec le lycée Amyot d' Inville

Axe de progrès n°3 : PARCOURS CULTURELS ET OUVERTURE INTERNATIONALE (Axe 1 du projet académique).

Action	Indicateurs mesurés à l'année	Indicateurs cibles pour	Moyens engagés sur l'action
---------------	--------------------------------------	--------------------------------	------------------------------------

	2016-17	l'année 2017-18	Internes à l'établissement	Externes à l'établissement
Encourager les initiatives pluridisciplinaires : théâtre, musique, langues...	Projets existants (Echange Oklahoma, « blacks Legends...) Demande en section européenne de projet Participation aux concours et échanges.	Taux de demande de la section européenne et maintien des élèves sur les 3 ans Nombre d'élèves concernés par ces échanges et projets	Fusion du projet Oklahoma avec la section européenne : donner une valeur ajoutée à la section Récompenses des élèves participants	
Développer d'autres partenariats	Echange avec l'Allemagne Dynamique de l'espagnol Participation aux divers échanges	Pérenniser l'échange avec l'Allemagne Projet en Espagnol Nombre d'enseignants impliqués dans les projets		

A Beauvais, le

Visa de Mme le Recteur :

- Le Chef d'établissement,

- L'Inspectrice d'Académie,
Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale de l'Oise

Philippe JAMET

Françoise PETREAULT